



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

RER

Question écrite n° 34977

### Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la fraude dans les transports en commun en Ile-de-France. En effet, dans de nombreuses gares RER de la grande couronne, l'accès aux trains est libre, ce qui encourage considérablement certaines personnes à emprunter les trains sans titre de transport. De surcroît, les fraudeurs les plus aguerris connaissent toutes les techniques pour échapper non seulement aux contrôles mais surtout aux portillons où ils seraient tenus d'introduire un titre de transport en cours de validité. Aussi, il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre pour lutter contre ces fraudes qui pénalisent et excèdent de plus en plus les usagers des transports en commun en Ile-de-France.

### Texte de la réponse

Conscientes du fait que la fraude est génératrice de pertes de recettes importantes et qu'elle contribue au développement du sentiment d'insécurité, les entreprises publiques de transport d'Ile-de-France ont engagé une politique volontariste de reconquête progressive de leurs emprises. Parmi les actions engagées, on peut citer la mise en place de barrières de contrôle automatiques dans les gares de banlieue SNCF, avec présence visible de personnel à proximité ; fin 2005, 195 gares sur 385 seront équipées et 90 % du trafic couvert. Par ailleurs, la vidéosurveillance est en cours de déploiement dans tous les réseaux, y compris sur le réseau routier de la RATP, où les 4 000 bus seront progressivement dotés de caméras embarquées. Enfin, sur les réseaux de surface où les taux de fraude sont les plus élevés, une campagne ayant pour objectif la restauration des règles d'usage (montée par l'avant et présentation systématique des titres de transport) est actuellement expérimentée sur quelques lignes. Cette politique commence à porter des fruits, car, aussi bien à la SNCF qu'à la RATP, les taux de fraude sont depuis quelques années en diminution.

### Données clés

**Auteur :** [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

**Circonscription :** Essonne (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34977

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** équipement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2004, page 1532

**Réponse publiée le :** 1er juin 2004, page 4076